



AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-

Le Conseil Municipal se réunira
à la **Salle Polyvalente, Place Monthieux**
Vendredi 25 septembre 2020 à 20h
Affiché le Vendredi 18 septembre 2020

-

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Renouvellement de la commission communale des impôts directs
2. Désignation des représentants aux commissions thématiques de Creuse Grand Sud
3. Désignation du représentant à la CLECT de Creuse Grand Sud
4. Création des commissions communales et désignation des membres
5. Changement d'occupation de locaux communaux
6. Création / suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs
7. Assainissement : engagement sur un programme de travaux
8. Décision budgétaire modificative n°1, Budget assainissement
9. Délégation du Conseil Municipal au Maire
10. Droit de préemption urbain

Questions diverses

La présence du public sera limitée à une quarantaine de personnes afin de respecter les consignes sanitaires. Le public devra porter un masque (grand public ou chirurgical).

Le Maire



Renée NICOUX